

VARIÉTÉS

L'incendie de la manufacture de tabac Macdonald

L'incendie de la manufacture Macdonald, de cette ville, nous donne une triste leçon. Il n'y a pas de doute que les accidents ont été le résultat d'une panique. Les hommes, les femmes surtout, se sont précipités vers les fenêtres sans trop savoir ce qu'ils faisaient, et surtout effrayés par la fumée qui remplissait déjà les escaliers. Les femmes, du moins celles avec qui nous avons causé, ont été poussées par leurs compagnes; pas une n'a sauté délibérément. Mais dans tout cela, il y a une chose bien évidente, c'est que les ouvriers et ouvrières ne se seraient pas affolés de pareille façon en croyant l'escalier et l'élévateur coupés, s'ils avaient connu d'autres moyens de retraite; ce qui les mettait au désespoir, c'étaient la certitude de l'absence complète d'appareils de sauvetage. Toutes ces gens savaient très bien qu'en cas d'incendie, il n'y avait qu'un chemin de sortie, celui de tous les jours. Voilà ce qui a été une cause de perte de vie et de blessures graves. Or, il est évident à tout homme qui réfléchit un peu que ces choses-là ne devraient pas arriver. Le manufacturier, puisqu'il paye ses ouvriers, a droit à leur travail, mais certainement pas à leur santé, et encore bien moins à leur vie. La moindre exigence que l'ouvrier puisse avoir, c'est que sa vie soit en sûreté. D'ailleurs, pour les gens qui n'ont pas l'intelligence de comprendre ces choses ou l'humanité nécessaire pour les mettre en pratique, le gouvernement provincial a fait des lois et a nommé un inspecteur des manufactures chargé de les faire observer.

La manufacture Macdonald n'était pas bâtie d'hier; pour celle-ci comme pour les autres, les lois et l'inspecteur existaient. A quoi ont-ils servi? Voilà une bâtisse immense, de cinq étages de hauteur, où travaillent plus d'un millier d'être vivants; et c'est précisément à l'endroit le plus exposé, au cinquième étage, que sont groupées les femmes et les filles, c'est-à-dire les êtres les plus faciles à s'affoler; le feu prend, il y a des pertes de vie, et tout le monde se s'écrier: "Pas d'appareils de sauvetage!" A qui la faute? Naturellement on va faire des enquêtes pour le savoir. Vraiment, il est bien temps! Et vous verrez que ce sera comme après l'incendie de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu; les choses resteront au même point. Il y a évidemment un manque de virilité quelque part.

Les Gaietés de la médecine

Les effets d'un mal de dents, d'après Moinaux :

Avez-vous des antécédents judiciaires ?

Grossel (tenant son mouchoir sur la joue).—Mais non, m'sieu, puisque quand on m'a arrêté, je n'avais rien sur le corps, et que les effets que j'ai là, on me les a donnés à la prison.

Mouvement de surprise dans l'auditoire, qui semble se demander ce que le prévenu entend par antécédents judiciaires.